

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

À une session régulière du conseil de la municipalité Notre Dame de Montauban tenue le 3 novembre 2015 à 19h30 au lieu ordinaire des réunions et où étaient présents Madame Diane Morasse Léveillée, Messieurs Yves Pagé, Gérald Delisle, Michel Sasseville et Jean-Louis Martel. Sous la présidence du maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Manon Frenette, directeur-général est aussi présente.

RÉSOLUTION # 2015-11-154 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2015.
4. Adoption & paiement des comptes.
5. Correspondance.
6. Avis de présentation est donné qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année 2016
7. Avis de présentation est donné, qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement amendant le règlement # 328 déléguant au secrétaire trésorier le pouvoir d'effectuer certaines dépenses pour et au nom de la municipalité de Notre Dame de Montauban.
8. Adoption du budget de la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour 2016.
9. Contrat d'entretien d'hiver des stationnements et points d'eau saison 2015-2016, 2016-2017. 2017-2018
10. Demande d'emprunt temporaire au montant de \$650,000 à la Caisse de l'Ouest de Portneuf pour rembourser les emprunts de la COOP
11. Demande de soumission pour pavage Rte du Lac Georges
12. Demande de soumission pour prix pour concasser
13. soumission pour diverses machineries
14. Autres sujets : A) Félicitation à Pur Safran
15. Période de questions
16. Discours du Maire.
17. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-11 155 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU
6 OCTOBRE 2015**

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par le conseiller Yves Pagé que le procès-verbal du 6 octobre 2015 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT**RÉSOLUTION # 2015-11-156 ADOPTION & PAIEMENT DES COMPTES**

25515	Manon Frenette	semaine 3/10/2015	748.40
25516	Benoit Caouette	semaine 3/10/2015	806.54
25517	Fabienne M. Gosselin	semaine 3/10/2015	336.28
25518	Denise Villemure	semaine 3/10/2015	324.41
25519	Pascal Pagé	semaine 3/10/2015	437.09
25520	Marie-Ève Verlaan	semaine 3/10/2015	527.87
25521	Christian Paré	semaine 3/10/2015	781.75
25522	Marie-Ève Verlaan	Dépl. Loisirs	32.66
25523	Guy Moisan	Surplus taxes	200.00
25524	Revenu Canada Impôt	Contr. Empl. Sept	2 816.90
25525	Min. Rev. Québec	Contr. Empl. Sept	6 313.84
25526	Joël Dolbec	Surplus taxes	25.00
25527	MRC de Mékinac	Remb. Billet FQM	28.74
25528	René Morin	Conciergerie Loisirs	571.55
25529	Coop. Mult. Montauban	avance octobre	12 500.00
25530	Réseau Biblio CQLM	Rencontre Automne	50.00
25531	École Passerelle	Clubs Déjeuners	135.00
25532	OMH N.D. de Montauban	3e versement	1 087.00 \$
25533 à 25539		Législation	3 294.73 \$
25540	Manon Frenette	semaine 10/10/2015	748.40 \$
25541	Benoit Caouette	semaine 10/10/2015	806.54 \$
25542	Denise Villemure	semaine 10/10/2015	324.41 \$
25543	Pascal Pagé	semaine 10/10/2015	437.09 \$
25544	Marie-Ève Verlaan	semaine 10/10/2015	527.87 \$
25545	Christian Paré	semaine 10/10/2015	781.75 \$
25546	Alimentation N.D.	Essence	99.87 \$
25547	Ursule Arcand	conciergerie centre	115.00 \$
25548	Alimentation N.D.	Essence voirie	173.47 \$
25549	Mun. Lac-Aux-sables	Surplus taxes	3 288.43 \$
25550	Manon Frenette	semaine 17/10/2015	748.40 \$
25551	Benoit Caouette	semaine 17/10/2015	806.54 \$
25552	Denise Villemure	semaine 17/10/2015	324.41 \$
25553	Marie-Ève Verlaan	semaine 17/10/2015	527.87 \$
25554	Christian Paré	semaine 17/10/2015	781.75 \$
25555	Croix Bleue	Assurance collect.	1 398.63 \$
25556	Xérox Canada Ltée	Copies fax & copieur	1 748.66 \$
25557	Telus	Feu, etx	456.18 \$
25558	Bell Express Vu	T.V	93.14 \$
25559	Pitney Bowes	Fourn. Bureau	410.42 \$
25560	Canadien National	Pass. Niveau	831.00 \$
25561	Hydro Québec	Lumières Rues, etc	674.88 \$
25562	Marie-Ève Verlaan	Dépl. Loisirs	37.72 \$
25563	Denise Villemure	Achat volumes biblio	147.96 \$
25564	Alimentation N.D.	Art. nettoiy. & ess	181.00 \$

25565	Pascal Pagé	semaine 17/10/2015	437.09 \$
25566	Manon Frenette	semaine 24/10/2015	748.40 \$
25567	Benoit Caouette	semaine 24/10/2015	806.54 \$
25568	Denise Villemure	semaine 24/10/2015	324.41 \$
25569	Marie-Ève Verlaan	semaine 24/10/2015	527.87 \$
25570	Christian Paré	semaine 24/10/2015	781.75 \$
25571	Aréo Feu	Accessoires incendie	1 074.35 \$
25572	CRSBP	Fourn. Bureau	269.91 \$
25573	Groupe Environnex	Analyse D'eau	542.81 \$
25574	Réal Bourré	Location Machinerie	4 376.97 \$
25575	Centre Entretien Camion	Inspection camion	345.08 \$
25576	Equip. Bur. Port/Champ	Fourn. Bureau	137.45 \$
25577	Excavation Montauban	Location Machinerie	10 852.98 \$
25578	F.Q.M.	Frais poste	270.61 \$
25579	Marc Garyépy Nettoy.	Hébergement loisirs	26.13 \$
25580	La Pérade Chrysler	Rappel Ram	117.30 \$
25581	MRC de Mékinac	Révision rôle	6 202.40 \$
25582	Mun. Lac-Aux-sables	Fourn. Bureau	300.00 \$
25583	ôze Publicité	Prévention	362.17 \$
25584	Christian Paré	TPI	306.39 \$
25585	Lorenzo Perron	couper arbres	30.00 \$
25586	Serv. Matrec	Transp. Conteneur	264.44 \$
25587	S.C.A. St-Ubalde	voirie	44.82 \$
25588	Technofeu	Entr. Camion	249.75 \$
25589	Telus Mobilité	Cellulaires	255.24 \$
25590	Transp. A. Carrier	Location Mach.	19 505.06 \$
25591	Édition Petite Mine	Prévention	269.04 \$
25592	Hydro Québec	Garage & bureau	504.49 \$
25593	Diane M. Léveillée	Magie de Noël	15.64 \$
25594	Groupe Pages Jaunes	Annuaire	114.41 \$
25595	Normand Martel	Location Mach.	120.72 \$
25596	Gérald Delisle	P.R.	115.84 \$
25597	Lyne Delisle	P.R.	140.40 \$
25598	Denis Chateauvert	Incendie	88.40 \$
25599	Francis Denis	Aque. ND & incendie	450.00 \$
25600	Mathieu Denis	Incendie	93.60 \$
25601	Michael Frenette	Incendie	93.60 \$
25602	Kevin Frenette	Incendie	93.60 \$
25603	Guy Morasse	Incendie	46.80 \$
25604	Marc O'Bomsawin	Incendie	110.76 \$
25605	Hugo G. Perron	Incendie	171.60 \$
25606	Jessy G. Perron	Incendie	93.60 \$
25607	Sylvain Perron	Incendie	679.00 \$
25608	Martin Rivard	Incendie	78.00 \$
25609	Yves Sasseville	Incendie	237.12 \$
25610	Benoit Caouette	Aqueduc Mtb	140.00 \$
25611	J.René & Réal Bourré	Location Machinerie	155.21 \$
25612	Jean René Bourré	Location Machinerie	4 513.02 \$
25613	Entr. St-Ubalde	Concassé	29 240.37 \$

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que les comptes soient approuvés et payés au montant de \$ 134,214.29

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CORRESPONDANCE

- Ministère des Transports : Accord de principe vs PRRRL
Volet accélération des investissements
Sur le réseau routier local
- Entrepreneur Électricien G.L. : contrat d'entretien du
Réseau d'éclairage public.
(Voir résolution # 2015-11-158)
- Groupe Environex : analyse d'eau secteur Notre Dame et
Montauban. Eau bonne
- Coopérative Solidarité Montauban : demande d'aide
financière pour les sentiers pédestres,
Rivière Batiscan en fête et Plaisirs
D'hiver
Budget 2016
- NDA Jam : demande d'aide pour la 11^e édition
(voir résolution # 2015-11-159)
- CTA Mékinac : cotisation pour 2016 au montant de
\$2240.12
(voir résolution # 2015-11-160)
- Magie de Noël : demande d'aide financière pour la 2^e
édition.
(voir résolution # 2015-11-161)
- Réseau Biblio : nomination du représentant et
coordonnateur pour 2016.
(voir résolution # 2015-11-162)
- Sécurité Publique : services policiers de la SQ
pour 2016 est estimé à \$95,543.
- Chambre de commerce Mékinac : campagne de promotion
Mékinac j'achète.
- Coop St-Ubalde : invitation au party de Noël
- MAMOT : approbation du règlement # 330 décrétant un
emprunt de \$850,000
- MAMOT : proportion médiane 93% et facteur comparatif
1.08 pour 2016

- Opération Nez Rouge : demande d'appui financier pour 2015.
(voir résolution # 2015)

RÉSOLUTION # 2015-11-157 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que la correspondance soit déposée tel que lue

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-11-158 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN G.L. INC. VS
CONTRAT ENTRETIEN RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE**

CONSIDÉRANT que le contrat accordé à Entrepreneur Électricien G.L. inc pour l'entretien du réseau d'éclairage public se renouvelle aux trois ans ;

CONSIDÉRANT que Entrepreneur Électricien G.L. inc. a transmis une nouvelle grille tarifaire qui protège les prix pour trois ans et qui entrera en vigueur du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2018 ;

Il est donc proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil approuve la nouvelle grille tarifaire pour l'entretien du réseau d'éclairage public qui sera en vigueur du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2018 :

Pièces	Coût de la pièce	Temps de remplacement (en minute)	Montant de remplacement
Ampoule Haute-Pression-Sodium 100-150-250 watts	\$ 20.95	20	\$ 28.67
Photocellule	\$ 15.95	20	\$ 28.67
Démarrreur	\$ 62.00	30	\$ 43.00
Support de fusible avec fusible	\$ 21.90	30	\$ 43.00
Lentille	\$ 65.00	20	\$ 28.67
Ballast 100 watts	\$ 99.00	45	\$ 64.50
Luminaire 100 watts Haute-Pression-sodium neuf	\$ 240.00	60	\$ 86.00
Luminaire à D.E.L GC1-20F (23, 35, 46 watts	\$ 459.00	60	\$86.00

Tarif horaire : \$ 86.00

Déplacement : \$ 49.00

Préparation : \$ 27.00

A ces tarifs les taxes sont en sus si applicables.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-11-159 NDA JAM VS DEMADES D'AIDE
FINANCIER**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil autorise les organisateurs du NDA JAM à utiliser le terrain des loisirs, l'agora et la partie arrière de l'aréna, accorde la gratuité pour les photocopies, et accorde un appui financier pour la publicité pour la 11^e Édition qui aura lieu en 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-160 ADHÉSION AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2016

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que ce conseil adhère au transport adapté pour l'exercice financier 2016.

Que la municipalité de Notre Dame de Montauban approuve les prévisions budgétaires 2016 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac au montant de \$ 157 244.

Que la municipalité de Notre Dame de Montauban mandate la Corporation de Transport Adapté de Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2016.

Que la part de la municipalité de Notre Dame de Montauban est de \$2240.12 pour l'exercice financier 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-161 MAGIE DE NOËL VS AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil accorde une aide financière, au comité organisateur de la Magie de Noël, un montant de \$100.00 pour la 2^e Édition.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-162 RÉSEAU BIBLIO VS NOMINATION DU REPRÉSENTANT ET DE LA RESPONSABLE

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que ce conseil nomme Monsieur Gérald Delisle comme représentant et Madame Denise Villemure comme responsable de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 201-11-163 OPÉRATION NEZ ROUGE 2015

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que ce conseil accorde un appui financier au montant de \$ 25.00 à Opération Nez Rouge 2015.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Avis de présentation est donné par le conseiller Gérald Delisle qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année 2016

Avis de présentation par le conseiller Michel Sasseville est donné, qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement amendant le règlement # 328 déléguant au secrétaire trésorier le pouvoir d'effectuer certaines dépenses pour et au nom de la municipalité de Notre Dame de Montauban.

RÉSOLUTION # 2015-11-164 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF POUR 2016

Considérant que la Régie Régionale de Gestion des Matières Résiduelles de Portneuf a adopté son budget 2016 le 15 octobre 2015;

Considérant que les revenus et les dépenses se chiffrent à \$ 10 407 615.

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que le conseil de la Municipalité de Notre Dame de Montauban adopte le budget 2016 de la Régie régionale de Gestion des Matières Résiduelles de Portneuf avec des revenus et des dépenses au montant de \$ 10 407 615.

Notre quote-part pour 2015 sera de \$ 85 760.03 pour les matières résiduelles et \$ 896.74 pour le service de la dette pour les fosses septiques.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-165 CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER DES STATIONNEMENTS ET POINTS D'EAU SAISON 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé par appel d'offres pour le contrat d'entretien d'hiver pour les stationnements et points d'eau de la Municipalité, pour les trois prochaines saisons hivernales;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme est celle de messieurs Gaétan et Michel Dionne;

CONSIDÉRANT que cette soumission, pour un montant total de 71 940 \$, taxes incluses, a été acceptée par résolution du conseil no 2015-10-147 adoptée le 6 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que les deux co-soumissionnaires ont conclu une entente pour que le contrat soit sous la responsabilité seulement de monsieur Michel Dionne et que cela permettra à la Municipalité d'économiser les taxes TPS et TVQ tant que monsieur Michel Dionne n'aura pas l'obligation de s'inscrire pour lesdites taxes;

CONSIDÉRANT qu'une telle cession n'a aucun impact négatif pour la Municipalité et qu'elle permettra même des économies;

CONSIDÉRANT que le fait d'identifier comme responsable du contrat monsieur Michel Dionne ne l'empêchera pas d'utiliser d'autres personnes, y compris son frère, pour exécuter une partie des travaux lorsque les conditions le nécessiteront;

En conséquence il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Yves Pagé

QUE le conseil accepte la cession par monsieur Gaétan Dionne de ses droits et obligations dans le contrat qui avait été accordé par la Municipalité à messieurs Gaétan et Michel Dionne et cela, en faveur de monsieur Michel Dionne, les conditions du contrat n'étant pas changées, sauf qu'il n'y aura pas de taxes TPS et TVQ à payer tant que monsieur Michel Dionne n'aura pas l'obligation de s'inscrire pour lesdites taxes.

En conséquence, **QUE** le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat d'entretien d'hiver des stationnements et points d'eau de la Municipalité pour les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 avec monsieur Michel Dionne

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-166 EMPRUNT TEMPORAIRE VS RÈGLEMENT
330

Considérant que le MAMOT a approuvé le règlement # 330 décrétant une dépense n'excédant pas \$850,000. ainsi qu'un emprunt de même montant remboursable en 20 ans;

Considérant que la Coopérative de solidarité Multiservices Montauban a des emprunts ayant des taux d'intérêt élevés;

Considérant qu'il est important de rembourser ces emprunts;

Il est donc proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil demande, à la Caisse de L'Ouest de Portneuf, un emprunt temporaire pour un montant n'excédant pas \$650,000 pour rembourser les emprunts de la Coopérative de Solidarité Multiservices Montauban.

Que le maire et le directeur-général sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Notre Dame de Montauban, tous les documents concernant cet emprunt temporaire.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-167 DEMANDE DE SOUMISSION VS PAVAGE
ROUTE LAC GEORGES

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que ce conseil demande des soumissions pour le pavage de la Route du Lac-Georges.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-168 DEMANDE DE PRIX VS CONCASSÉ

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil demande des prix pour l'achat de concassé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-11-169 DEMANDE DE SOUMISSION POUR DIVERSES
MACHINERIES**

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que ce conseil demande des soumissions pour la location de diverses machineries.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2015-11-170 FÉLICITATION À L'ENTREPRISE PUR
SAFRAN**

Considérant que Pur Safran est la première safranière commerciale au Canada`

Considérant que cette safranière est maintenant installée dans notre municipalité;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que le conseil de la municipalité de notre Dame de Montauban adresse aux propriétaires de la safranière Pur Safran des félicitations pour leur initiative et leur vision de développement agricole.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2015-11-171 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que l'assemblée soit levée à 21h00.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Jean-Guy Lavoie, maire

Manon Frenette, Directeur-général